



Réf: Dossier N° 076285

Avis de constitution

SOCIETE « TOUMAN-INTERIM COTE D'IVOIRE »

**Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ATTOBAN SODECIE
RESIDENCE HUE LOT 1.433 ILOT 263 04 BP 1.433 ABIDJAN 04, Lot**

Aux termes du Procès-verbal d'ouverture d'une succursale de la société dénommée TOUMAN-INTERIM COTE D'IVOIRE, en date du 25/01/2022, il a été adopté les résolutions suivantes:

SOCIETE « TOUMAN-INTERIM COTE D'IVOIRE »

Gestion de ressources humaines; recrutement ; placement et portage salarial ;

externalisation ; formation ; conseil et assistance en ressources humaines.

Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher

0 F CFA divisé en (null) Parts Sociales de Dix Mille (0) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

**Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ATTOBAN SODECIE
RESIDENCE HUE LOT 1.433 ILOT 263 04 BP 1.433 ABIDJAN 04, Lot**

M SORE SALFO (REPRÉSENTANT LÉGAL)

null

n°CI-ABJ-03-2022-B21-00010 du 02/03/2022 au Tribunal du Commerce

2 ans

n°08489/GTCA/RC/2022 du 02/03/2022

